

**Présentation lors de la conférence sur les comptes annuels,  
14 mars 2024  
Kurt Fuchs, CEO par intérim PostFinance**

(La version orale fait foi.)

Madame, Monsieur,

En tant que CEO par intérim de PostFinance, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes de l'exercice 2023.

J'aurais souhaité que notre CEO Hansruedi Köng, qui a quitté ses fonctions fin février 2024, puisse vous présenter lui-même ces messages.

Il a joué un rôle déterminant dans le fait que PostFinance est parvenue à présenter un résultat d'exploitation IFRS toujours positif au cours de la période difficile des taux d'intérêt négatifs, qui s'est étendue de 2015 à 2022.

Housi Köng nous a confié une entreprise qui fonctionne bien et dont l'assise est très stable. Notre futur CEO, Beat Röthlisberger, pourra s'appuyer sur ces fondamentaux solides durant les années à venir.

Ma présentation a pour titre «Le revirement des taux d'intérêt améliore le résultat de PostFinance».

Et peut-être avez-vous remarqué que c'est déjà le nouveau logo de PostFinance qui s'affiche.

PostFinance a clôturé l'exercice écoulé avec un EBIT de 264 millions de francs au niveau du résultat d'exploitation du groupe selon les normes IFRS. Il s'agit d'une progression de 35 millions de francs par rapport à 2022.

Nous avons pu maintenir le bénéfice avant impôts selon les PCB (195 millions de francs) au niveau de l'exercice précédent. Le bénéfice net après impôts s'est inscrit à 164 millions de francs en 2023, ce qui représente une baisse de 26 millions par rapport à 2022.

Toutefois, le fait que PostFinance a de nouveau payé des impôts sur le bénéfice en 2023 indique que notre entreprise se porte mieux.

Ces perspectives positives nous permettent de nous focaliser davantage sur les besoins de notre clientèle. Pour nous, il est important que, d'une manière ou d'une autre, notre clientèle perçoive cette évolution de façon positive et en bénéficie également.

Je me permets ici d'ouvrir une parenthèse: la faible rentabilité de l'entreprise en raison de la longue phase de taux d'intérêt négatifs a pesé non seulement sur l'entreprise elle-même, mais aussi sur les pouvoirs publics.

Plus de 50% des 31 millions de francs d'impôts payés en 2023 ont bénéficié au canton de Berne, où se situe notre siège, ainsi qu'aux villes et aux communes du canton de Berne où PostFinance possède des sites d'exploitation.

À la date de référence du 31 décembre 2023, la situation de PostFinance en matière de fonds propre s'est améliorée par rapport à l'exercice précédent et aussi par rapport aux exigences finales de la FINMA – et cela tant dans une optique pondérée du risque (RWA), avec 22,2%, qu'en termes de ratio de levier, avec 6,38%.

Autrement dit, à la fin de 2023, nous avons déjà atteint les exigences de la FINMA en matière de fonds propres going concern et gone concern qui s'appliqueront à notre entreprise à partir de 2026.

Cette réduction ciblée du bilan, c'est-à-dire de l'engagement total, entraîne une amélioration sensible du ratio de levier et du ratio de fonds propres.

Si l'on regarde les chiffres relatifs au patrimoine de la clientèle et à l'évolution du nombre de clientes et de clients, on constate que 2023 a été une année de stabilisation pour PostFinance après l'application de mesures nécessaires, mais parfois très rigides. Ces mesures, qui ont consisté à répercuter les taux d'intérêt négatifs sur notre clientèle au cours des années précédentes, ont entraîné une réduction substantielle de notre bilan.

Comme vous le voyez, la part des clientes et des clients qui utilisent nos services bancaires en ligne a encore augmenté et PostFinance compte presque 2 millions d'utilisatrices et d'utilisateurs e-finance. Cela représente les 4/5 de notre clientèle, qui s'élève à 2,5 millions de personnes.

Pour ce qui est de l'état des liquidités de PostFinance, je le qualifierais d'excellent. Avec un ratio de liquidité à court terme de 219% et un ratio structurel de liquidité à long terme de 184%, nous dépassons très largement les exigences réglementaires.

Sur cette diapositive, j'aimerais vous présenter l'évolution des opérations d'intérêts de PostFinance.

Vous vous souvenez peut-être qu'au milieu de 2023, nous avons dû communiquer un recul de la marge d'intérêts au premier semestre par

rapport à 2022 en raison du rapide revirement des taux et de la disparition de produits, significatifs pour nous, provenant des taux négatifs.

Au second semestre, la situation s'est nettement améliorée. De juillet à décembre 2023, la marge d'intérêts a progressé de 63 millions de francs par rapport à l'exercice précédent.

Cela s'explique principalement par la rémunération de nos avoirs auprès de la BNS et par la hausse désormais continue des produits d'intérêts résultant de nouveaux placements sur les marchés des capitaux, qui offrent de meilleurs rendements.

Sur un an, la marge d'intérêts a augmenté de 16 millions par rapport à l'exercice précédent. Les changements structurels entre 2022 et 2023 sont, d'une part, la disparition rapide des produits d'intérêts négatifs et, d'autre part, des produits plus élevés sur les avoirs auprès de la BNS et sur les placements financiers. Bien sûr, les charges d'intérêts ont également augmenté en 2023: en comparaison croisée, nous proposons des rémunérations attrayantes à notre clientèle sur les dépôts d'épargne et sur les comptes prévoyance 3a.

Dans une perspective à long terme, on constate que le creux de la vague a été franchi en matière d'opérations d'intérêts. La marge d'intérêts globale commence à reprendre de la vigueur: alors qu'elle s'inscrivait en moyenne à 0,46% en 2023, il est prévu qu'elle dépasse 0,5% en 2024.

De moyen à long terme, nous estimons qu'une marge d'intérêts globale d'environ 0,8% est réaliste dans un contexte de taux positifs, une valeur qui correspondrait quasiment à la valeur historique enregistrée en 2015, au début de la longue période de taux d'intérêt négatifs.

L'an dernier, Hansruedi Köng a présenté ce graphique. Pour ma part, je vous montre l'évolution la plus récente du patrimoine de notre clientèle privée.

Les messages clés sont les suivants:

- Nous continuons de nous concentrer de manière systématique sur le développement du patrimoine des clients insensible aux taux d'intérêt, c'est-à-dire sur nos activités de placement. En 2015, nous avons démarré avec environ 8 milliards de francs d'avoirs en dépôt, un volume que nous avons plus que doublé pour le porter à 18 milliards en 2023.
- Les dépôts sur les comptes privés s'avèrent extrêmement stables, tant dans la phase des taux négatifs que dans le contexte du retour à des taux positifs depuis mi-2022.
- Les mesures liées aux taux négatifs, adoptées de 2020 à 2022, ont produit un effet en particulier sur les dépôts d'épargne. En 2023, le volume de ces

dépôts s'est stabilisé à environ 21 milliards de francs.

Au début de ma présentation, je vous disais que la proportion d'utilisatrices et d'utilisateurs e-finance avait beaucoup augmenté. Ici aussi, pour les transactions, on constate que la numérisation gagne du terrain. Le nombre de transactions traitées vient confirmer la croissance continue enregistrée au cours des dernières années.

En 2023, nos canaux et nos systèmes informatiques ont traité quelque 1,37 milliard de cas commerciaux.

Sur la ligne inférieure, vous voyez le fort repli du trafic des paiements au guichet ces dernières années.

De 189 millions de versements en 2011, ce chiffre a chuté à 65 millions l'an dernier. Rien qu'en 2023, nous avons enregistré un repli de près de 19%. Pour PostFinance, il en résulte un déficit structurel croissant entre produits et charges issus du trafic des paiements au guichet, qui a pesé sur notre résultat 2023 à hauteur de 62 millions de francs. Dans nos hypothèses de planification, nous prévoyons un nouveau recul marqué de cette activité au cours des années à venir.

J'en arrive à la conclusion et aux messages clés:

- Le **revirement des taux d'intérêt améliore le résultat de PostFinance et s'accompagne de perspectives positives**; la **marge d'intérêts** va se **normaliser** progressivement à son niveau historique d'environ 0,8% grâce au retour à des taux d'intérêt positifs.
- La **croissance des produits** issus des activités indépendantes des taux d'intérêt ainsi que la **maîtrise** systématique **des coûts** permettront à PostFinance d'accroître sensiblement sa **rentabilité**.
- Les **pouvoirs publics en profitent** sous la forme d'**impôts sur le bénéfice plus élevés** versés aux cantons et aux communes d'implantation des sites, ainsi que sous la **forme de distributions de dividendes plus élevés** pour l'ensemble de la structure du propriétaire de PostFinance (**→ la Poste → la Confédération**).
- **Notre situation est très stable en termes de liquidités et de financement.**
- **De même, la situation en matière de fonds propres au 31 décembre 2023 respecte les exigences en matière de fonds propres going concern et gone concern de la FINMA, qui nous concerneront à partir de 2026.**

Merci de votre attention.